

DEC142294DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Aquitaine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC121050DAJ du 23 mars 2012 portant nomination de M. Christophe Giraud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Aquitaine ;

Vu le projet de mandat conclu entre l'Université de Bordeaux et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Aquitaine, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le mandat conclu entre l'Université de Bordeaux et le CNRS pour l'accord de consortium entre les partenaires du projet FELIN.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29 octobre 2014

Alain Fuchs